

N/REF : 17/07/2024 16H32 C:000015 I:00052
V/REF : OSMIL805767524
V/Email reçu le Mercredi 17/07/2024 a 16H32

FONCIA LES MINIMES

**AVENUE DU LAZARET
GALERIE MARCHANDE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : RESIDENCE ALSACE
164 BD JOFFRE 2/18 AV COLMAR
22/24/26 AV GENERAL DE GAULLE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 19 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 22/26 AV DU GENERAL DE GAULLE 17000 - BAT B (APPT B5)
CONTACT SUR PLACE : M.PRAT 0682272163 (TEL PERSO)
M.PAQUEREAU 0614046749

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UNE FUITE SUR COLONNE MONTANTE BATIMENT B
Donneur d'ordre : M. G. PRAT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 17/07/2024
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
A NOTRE ARRIVEE L'ALIMENTATION GENERALE EST DEJA COUPEE
RECHERCHE ET REPERAGE DE LA FUITE SUR LA VANNE D'ARRET DU LOGEMENT B5
DEMONTAGE DE LA VANNE ET DU COMPTEUR D'EAU
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA VANNE D'ARRET AVANT COMPTEUR 12/17
RACCORDEMENT DE L'ENSEMBLE
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 19/07/24 a 16H27 M. G. PRAT

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL DU 17/07, NOUS VOUS SIGNALONS QUE
LA COLONNE D'ALIMENTATION GENERALE AINSI QUE LES REPIQUAGE DES LOGEMENTS
SUR CETTE MEME COLONNE SONT VETUSTES. LE RISQUE DE FUITE A L'AVENIR EST
IMPORTANT.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	28,38	28,38
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 17/07	2	65,16	146,61
2,25	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h12h	2	32,58	73,30

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15	40,15
1,00	Vanne(s) 1/4 tour 12/17	2	5,67	5,67
1,00	Joint(s) fibre 12/17	2	0,14	0,14
1,00	Joint(s) filasse	2	0,18	0,18
TOTAL H.T.				294,43
T.V.A. a 10,00%				29,44
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>323,87</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN